

# Des partenaires indispensables

Ils sont engagés dans une démarche de développement durable et participent à l'élaboration de l'Agenda 21 du Conseil général. Témoignages.



◀ Nicolas  
LEPELLEY

Directeur d'AMPASEL  
(Association de  
Mesure de la Pollution  
Atmosphérique de  
Saint-Étienne et du  
département de la  
Loire)

« AMPASEL est l'observatoire de la qualité de l'air dans la Loire, qui surveille plus de 150 polluants, informe la population, notamment en cas de pic de pollution et contribue à améliorer les connaissances sur la qualité de l'air. Dans le cadre du Plan Climat Énergie, nous avons, par exemple, établi pour le Conseil général un diagnostic territorial des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, avec une répartition par territoire et par secteur d'activité. Objectifs : identifier localement les enjeux et permettre aux élus de définir les actions adéquates à mettre en œuvre.

Avec l'Agenda 21, le Conseil général poursuit sa logique de concertation avec ses partenaires, initiée avec la Charte de l'Environnement, mais en l'élargissant aux volets sociaux et économiques. Aujourd'hui, pour que les mesures soient efficaces, nous avons besoin de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un objectif commun. »



◀ Jean-Paul  
MARTEL

Directeur  
d'Inter Forêt-Bois 42

« Inter Forêt-Bois 42 est la plus ancienne interprofession créée en France et représente l'ensemble de la filière bois dans la Loire, soit 900 entreprises et près de 9 000 emplois. Nous allons bientôt fêter nos 30 ans et, depuis le début, le Conseil général de la Loire nous a apporté un soutien sans faille. Développer l'usage du bois va naturellement dans le sens d'un Agenda 21 : on demande beaucoup à la forêt, qui doit être à la fois le « poumon vert » de la planète et jouer un rôle d'accueil du public. Mais ces fonctions écologique et sociétale ne pourront continuer à être remplies que si on prend en compte aussi sa dimension économique : une forêt qui n'est pas cultivée devient inhospitalière, elle vieillit. Développons l'utilisation du bois comme matériau pour construire : la forêt sera ainsi entretenue et jouera tout naturellement son rôle d'accueil et de fixateur de CO<sup>2</sup>, tout est lié ! »



◀ Denis  
COCCONCELLI

Directeur du CIRIDD  
(Centre International  
de Ressources et  
d'Innovation pour  
le Développement  
Durable)

« Le CIRIDD est à la fois un acteur de terrain, qui intervient principalement auprès des acteurs économiques et des PME pour promouvoir le développement durable, et un centre de ressources qui diffuse ses travaux dans l'ensemble de la francophonie, par le biais de deux plateformes web, Médiaterre.org et Agora21.org. Notre engagement dans la Loire est profond, puisque nous sommes basés à Saint-Étienne et que nous connaissons bien le département. Nous avons essayé d'apporter au Conseil général notre expérience à sa démarche d'Agenda 21 sur le plan de la méthodologie et de la concertation tout particulièrement. Aujourd'hui, on ne peut établir de projet de développement durable qu'en « co-construisant une vision globale avec ses partenaires », qui tienne compte à la fois du champ social, économique, environnemental, mais aussi des spécificités du territoire. »